
Slovénie : une élection parlementaire révélant les divisions au sein de la société civile

Description

Le 22 mars, les Slovènes se sont rendus aux urnes pour la 10^e fois depuis l'indépendance afin d'élire les 90 membres de l'Assemblée nationale. À l'issue d'un scrutin mobilisateur (taux de participation de plus de 69 %), 7 formations politiques ont obtenu les 4 % nécessaires pour siéger au Parlement (à côté des deux représentants des minorités nationales). Le Mouvement pour la paix, parti du Premier ministre Robert Golob, est arrivé en tête (28,6 %), obtenant ainsi 29 députés. Si le chef du gouvernement a revendiqué la victoire, sa formation détenait jusque-là 41 sièges ; désormais, elle n'a plus l'ascendant seule sur l'assemblée.

L'élection a bien rabattu les cartes. Le Mouvement pour la paix, des libéraux, est talonné par le Parti démocrate (nationaliste pro-Trump) de l'ex-Premier ministre Janez Janša qui, avec près de 28 % des voix, remporte 28 sièges.

Avec près de 9,3 % des votes, l'union Nouvelle Slovénie - Parti populaire - Fokus (droite) a obtenu 9 représentants. Les autres formations qui siégeront sont les sociaux-démocrates et les Démocrates d'Anže Logar (ancien ministre des Affaires étrangères), chacun ayant fait élire 6 députés, suivis par l'union éco-socialiste La Gauche - Vesna et le parti RESNICA, qui remportent chacun 5 sièges.

Le Parti démocrate slovène a déclaré que le scrutin était entaché d'irrégularités concernant le vote par correspondance. Ces allégations ont aussitôt été démenties par les autorités. Dans ce contexte, former un gouvernement ou une alliance stable s'avérera difficile. Ainsi, la Slovénie risque de se retrouver confrontée prochainement à une instabilité parlementaire. Le 25 mars, A. Logar et Zoran Stevanović, dirigeant du parti anti-système Vérité, se sont rencontrés autour d'un café pour discuter de la large coalition que cherche désormais à former le Premier ministre Robert Golob. Sollicité par les médias sur cette rencontre, Z. Stevanović a minimisé l'importance de ces échanges et le rôle potentiel d'arbitres des deux formations au sein de la nouvelle assemblée.

Le même jour, les Slovènes ont également participé à un référendum sur la loi autorisant l'aide médicale à mourir. Les votants ont majoritairement rejeté le texte (les résultats ont également été contestés mais sans suite, les irrégularités n'ayant pas été jugées significatives par la Cour suprême).

Sources : *Slovenia Times, AP News, STA.*

date créée

02/04/2026

Champs de Méta